

## N° 328.

(Trip., XXIV, 8, p. 80 r°.)

*L'enfant qui a obtenu des bonbons.*

Une nourrice, tenant dans ses bras un jeune enfant, parcourait la route, lorsque, accablée par la fatigue de la marche, elle s'endormit et perdit conscience de ce qui se passait. En ce moment, un homme, qui tenait dans sa main des bonbons, en donna au jeune enfant; quand celui-ci en eut eu, il fut épris de leur goût excellent et ne songea plus aux objets qu'il portait sur lui; cet homme put donc le dépouiller de ses colliers et de ses pendeloques et s'en aller en emportant tout cela...

## N° 329.

(Trip., XXIV, 8, p. 80 r°.)

*La vieille qui tenait l'ours.*

Autrefois, une vieille femme était couchée au pied d'un arbre lorsqu'un ours vint pour se saisir d'elle; la vieille alors tourna autour de l'arbre pour lui échapper; derrière elle, l'ours allongea chacune de ses pattes en embrassant l'arbre afin de l'attraper; la vieille, dans ce danger pressant, embrassa elle aussi l'arbre et serra dans ses mains les deux pattes de l'ours; celui-ci se trouva ainsi immobilisé. Sur ces entrefaites, un autre homme survint en ce lieu; la vieille lui dit: « Aidez-moi à le tenir et à le tuer